

Le président du RCD devant le juge lundi

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), M. Atmane Mazouz comparaitra lundi devant le juge à la Cour de Bejaia, indique le concerné sur la page facebook du parti.

Mazouz se dit victime d'une cabale judiciaire. « Demain, lundi, 26 septembre 2022, je comparaîtrai, de nouveau, en appel devant les juges de la Cour de Bejaia. Cette cabale judiciaire à mon encontre est le produit de la soumission du pouvoir judiciaire à l'exécutif et aux cercles occultes'', a-t-il écrit.

''J'en ai connu d'autres, bien avant, tout jeune dans la vie associative et dans le mouvement citoyen lors des évènements sanglants de Kabylie où le déni de justice n'est toujours pas réparé'', a-t-il ajouté.

Il affirme qu'il a été poursuivi en raison de ses activités politiques en faveur du Hirak. ''Aujourd'hui, on me poursuit pour mes déclarations de soutien aux citoyens d'Oran et de Bouira qui ont connu la répression durant le Hirak en 2019, alors que j'étais député du RCD'', a-t-il indiqué.